



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

prix

Question écrite n° 105712

Texte de la question

M. Guénhaël Huet appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire sur la prochaine réunion ministérielle agricole du G 20, sous présidence française. L'une des sources des grandes difficultés que connaît le marché agricole depuis plusieurs années, et dont il peine à sortir, vient des spéculations boursières importantes, notamment sur les matières premières. Elles fragilisent les exploitations et pénalisent les ménages qui voient les prix des produits de base augmenter. Le volet agricole du G 20, sous présidence française cette année, pourrait être l'occasion de formuler des propositions pour contenir ces spéculations boursières et plus largement pour rétablir l'équilibre mondial agricole. Il demande quelles propositions concrètes le Gouvernement entend faire lors de cette réunion.

Texte de la réponse

La volatilité des prix des matières premières agricoles sur les marchés entraîne des difficultés majeures pour les producteurs et les consommateurs dans les pays développés comme dans les pays en développement. Elle résulte à la fois des réalités physiques du marché et de prises de position sur les marchés à terme, dont certaines relèvent de comportements spéculatifs. Les marchés de dérivés de matières premières agricoles connaissent des changements structurels majeurs depuis la fin des années 1990 avec un fort développement des volumes de transactions et l'arrivée de nouveaux acteurs qui considèrent ces marchés comme une nouvelle classe d'actifs. Ainsi, la priorité donnée par la Présidence française du G20 à la lutte contre la volatilité des prix des matières premières est plus que jamais d'actualité. Le Président de la République française a souhaité que le sujet de la volatilité des prix des matières premières agricoles soit au cœur des priorités de la Présidence française du G20. Pour la première fois, une réunion des ministres de l'agriculture du G20 avec les grandes organisations internationales se tiendra à Paris les 22 et 23 juin 2011. Cette réunion permettra de proposer un plan d'action sur la volatilité des prix agricoles pour le sommet des chefs d'État du G20, prévu les 3 et 4 novembre 2011, à Cannes. Ce plan d'action comprend cinq volets : favoriser le développement durable de la production agricole sur le long terme ; améliorer la transparence des marchés physiques, en particulier sur les stocks, afin de prévenir les soudaines variations de prix ; améliorer la coordination internationale en cas de crise sur les marchés agricoles ; traiter la question de la volatilité pour les pays et les producteurs les plus vulnérables en définissant des instruments d'assurance et un système de réserves d'urgence prépositionnées dans les zones les plus fragiles ; réguler les marchés financiers de dérivés sur matières premières agricoles, pour qu'ils jouent efficacement leur rôle de couverture. Pour définir ces propositions, les organisations internationales mandatées dans le « Plan d'action développement » de Séoul (FAO, OCDE, Banque mondiale, OMC, FMI, CNUCED, FIDA, PAM, IFPRI) ont fourni un prérapport sur ces questions mi-mars et rendront leur rapport définitif en juin 2011.

Données clés

Auteur : [M. Guénhaël Huet](#)

Circonscription : Manche (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 105712

Rubrique : Matières premières

Ministère interrogé : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 avril 2011, page 3795

Réponse publiée le : 5 juillet 2011, page 7142